

cour, lord Baltimore le détermina à ne point s'exposer à l'une et à se délivrer des autres. Cependant, les persécutions auxquelles ses coreligionnaires étaient exposés, présageaient un avenir chaque jour plus sombre et plus redoutable. Une idée nouvelle vint à l'esprit de lord Baltimore : celle d'obtenir du gouvernement des espaces de terrain dans les colonies, où il serait libre d'élever en paix un autel à son Dieu et de le servir avec fidélité. Son cœur, décidé à tout lorsque après avoir longtemps médité et réfléchi il avait pris une décision, se mit aussitôt à l'œuvre. Mais ses sacrifices avaient plu à son Créateur et il entra dans le repos éternel au moment même où la charte qui réalisait ses désirs recevait la signature du roi. Grâce à Dieu, ce courageux père eut un fils non moins courageux. Léonard continua ses travaux.

Avec trois prêtres jésuites et environ deux mille émigrants irlandais et anglais, il arriva à Chesapeake en 1634. Faibles en nombre, sans autre pensée que celle de la prière et du travail, sans autre désir que de se bâtir dans le désert une maison où ils pussent professer leur foi sans péril et la pratiquer sans tracasseries, ils sont devenus les pionniers, d'une œuvre la plus grande que l'Amérique ait faite : ils furent les créateurs, les instituteurs, les défenseurs de la liberté religieuse.

Sous la douce influence de leurs enseignements ce fut la catholique Maryland qui fut le pionnier, le berceau, la demeure de la grande charte de la liberté religieuse en Amérique.

C'est alors que naquit, se fortifia la liberté religieuse jusqu'au jour où le roi Guillaume, s'emparant du sceptre d'Alfred-le-Grand, le pouvoir s'échappant des mains des catholiques, la persécution recommença et se continua jusqu'à la Révolution.

R. BOURKE, S. J.

de Westboro, Mass.

(à continuer)